Livret d'accueil - Stagiaires

Informations pratiques avant, pendant et après la formation

Document stagiaire / public - v5.0 - Mise à jour 26/09/2026

Bienvenue chez Diag Formations

Ce livret présente le cadre commun de nos formations. Les informations propres à votre session - programme, dates, horaires, lieu, formateur, matériel et modalités - figurent sur votre convocation et votre programme.

1. Avant la formation

- Validation de l'inscription et, si nécessaire, positionnement / recueil des besoins.
- Signature du devis, de la convention ou du contrat selon votre situation.
- Transmission du programme, des CGV, du règlement intérieur et de la convocation.
- Signalement le plus tôt possible de tout besoin d'accessibilité ou d'aménagement.
- Vérification des prérequis, du matériel, de la tenue ou des outils numériques indiqués pour la session.

2. Pendant la formation

- Respect des horaires, de l'assiduité et des consignes du formateur.
- Pédagogie fondée sur des explications, démonstrations, cas concrets, exercices, mises en situation et débriefings selon la formation.
- Pour les séquences terrain : respect strict des consignes de sécurité et des EPI lorsque nécessaires.
- Les espaces numériques ou collaboratifs éventuellement utilisés (par exemple Discord) prolongent les échanges entre participants et formateurs. Les discussions peuvent être professionnelles ou plus informelles, mais doivent toujours rester respectueuses et préserver la confidentialité.
- Toute difficulté pédagogique, administrative ou personnelle pouvant affecter la formation peut être signalée au formateur ou au contact de l'organisme.

3. Évaluations et suivi

- Positionnement ou auto-évaluation avant ou au début de la formation lorsque pertinent.
- Évaluations formatives, pratiques, QCM, exercices ou mises en situation selon le programme.
- Retours réguliers du formateur et bilan de progression.
- Questionnaire de satisfaction en fin de session.
- La nature de la sanction éventuelle (attestation, certificat de réalisation, certification externe, etc.) est précisée dans le programme de la formation concernée.

4. Après la formation

- Remise des documents prévus par le programme : certificat de réalisation / attestation, bilan ou autres justificatifs.
- Possibilité de formuler une réclamation ou une demande complémentaire.
- Mise à jour des indicateurs qualité et analyse des retours.
- Selon le programme, maintien d'un accès à certains espaces d'échange ou ressources peut être proposé.

5. Contacts utiles

Fonction	Contact
Organisation / administratif	contact@diagformations.com - 07 67 64 39 22
Référente handicap	Hillary Perron - mêmes coordonnées
Formateurs	Hillary Perron et Alexandre Intrigila, ou intervenant désigné selon la session

Fonction	Contact
Adresse administrative	2 l'Orée du Bois, 88800 NORROY
Site	diagformations.com

6. Lieux et modalités

Diag Formations peut intervenir en présentiel, sur site support, chez un client ou à distance selon le programme. Le lieu exact est toujours confirmé sur la convocation.

Pour la formation Diag'Maîtrise - Perfectionnement terrain 1 semaine, les séquences pratiques peuvent se dérouler au 3 l'Orée du Bois, 88800 NORROY, dans un appartement dédié, ou sur un autre site support indiqué sur la convocation.

7. Qualité, financement et certification

Diag Formations est certifié Qualiopi au titre des actions de formation. Les conditions de financement et le caractère certifiant ou non d'une action sont précisés sur le programme et les documents contractuels de la formation concernée.

Identification de l'organisme

Diag Formations - Adresse administrative : 2 l'Orée du Bois, 88800 NORROY - contact@diagformations.com - 07 67 64 39 22 - diagformations.com
SIREN : 938 715 661. Déclaration d'activité : « Enregistrée sous le numéro 44 88 01807 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. »
Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action : actions de formation. La certification Qualiopi atteste la conformité du processus qualité ; elle ne constitue ni une certification du stagiaire ni une garantie de financement.